

002532

Dakar, le

17 MARS 2010

Le Ministre d'Etat

**Objet : Formulation du nouveau Document de Politique Economique
et Sociale (2011-2015) --- Groupe 1**

Dans le cadre de la formulation du nouveau document cadre de référence, il a été mis en place onze (11) groupes de travail regroupant chacun un ensemble de secteurs. En guise de contribution à cet exercice, chaque groupe doit rédiger un rapport de synthèse.

Aussi, votre département sera-t-il d'un appui important au groupe « Agriculture, élevage, pêche, économie maritime, économie rurale, hydraulique rurale et sécurité alimentaire ».

Ce groupe compte organiser une réunion de partage des termes de références le **vendredi 19 mars 2010, à 09h 30mn**, à la Direction de l'Analyse, de la Prévision et de la Statistique (DAPS), sise à Sacré Coeur3, Pyrotechnie, N° 137 Dakar.

A cet effet, je vous saurais gré des dispositions qu'il vous plairait de prendre pour vous y faire représenter.

P.J. : *Projet de termes de références*

A

Madame Ndèye Khady Diop
Ministre d'Etat, Ministre de la Famille,
de la Sécurité alimentaire, de l'Entrepreneuriat féminin,
de la Microfinance et de la Petite

Pour le Ministre d'Etat,
Ministre de l'Economie et des Finances
et par délégation
Le Directeur de Cabinet
[Signature]
Néné Mboup Ndiaye DIENG

SECTEUR NATIONAL
DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, DE L'ENTREPRENARIAT FÉMININ,
DE LA MICROFINANCE ET DE LA PETITE ENFANCE
COURRIER MARIVÉE
Le
Sous le N°
[Signature]



République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**Formulation du document cadre de référence de la politique
Économique et sociale 2011-2015**

**GROUPE 1 : Agriculture, Elevage, Pêche, Economie maritime,
Economie rurale, Hydraulique rurale, Sécurité alimentaire**

(Projet de) termes de Référence

Février 2010

1. Contexte

Le gouvernement du Sénégal met en œuvre, depuis 2003, son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) réactualisé en 2006 pour couvrir la période 2006-2010 (DSRP2). Ce document dit de seconde génération, cadre de référence en matière de politique économique et sociale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (SCRP), propose des orientations articulées autour des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fixés pour l'horizon 2015.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce document, des résultats importants ont été enregistrés notamment dans les secteurs sociaux et le cadre institutionnel de suivi et de gestion des actions publiques. Malgré tout, des efforts substantiels restent à faire pour inscrire le Sénégal dans une trajectoire de croissance durable et de l'atteinte des OMD.

Face aux contraintes liées à une conjoncture économique difficile, l'ensemble des acteurs se sont accordés sur la nécessité de formuler de nouvelles orientations pour servir de levier à l'aboutissement de l'ensemble des OMD en 2015 et poser les jalons d'une émergence économique.

A cet égard, un comité technique ad hoc a été mis en place. L'Unité de Coordination et de Suivi de la Politique Economique, qui assure le secrétariat de ce comité, a préparé une feuille de route qui a pour objectif, de faire le bilan de la période de mise en œuvre du DSRP_II et d'élaborer des orientations devant constituer pour la période 2011-2015, la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale.

Pour réaliser le processus tel que décrit dans la feuille de route, une note méthodologie a été élaborée pour indiquer de manière précise la démarche et l'organisation qui devrait concourir à la réalisation du document cadre de référence, consensuel, intégrant les priorités. Dans cette méthodologie il a été proposé de tenir des groupes de travail autour des secteurs et thèmes jugés prioritaires et connexes.

2. Objectifs du groupe

De manière générale, ce groupe de travail vise l'instauration d'une dynamique participative dans la réflexion pour aboutir à une contribution **des secteurs de production pro-pauvre** englobant **l'agriculture, les activités forestières, l'élevage, la pêche, l'économie maritime, l'hydraulique rurale, l'économie rurale et la sécurité alimentaire**. Cette contribution devra se faire au cours du processus d'évaluation et d'élaboration du nouveau document de politique économique et sociale. Ce groupe devra valider le rapport à partir de la synthèse des contributions et formuler des recommandations devant alimenter le document de synthèse.

De manière spécifique, le groupe travaillera à :

- Examiner et analyser les résultats obtenus au cours de la période de mise en œuvre du DSRP-II sur la base du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et à partir de la matrice des mesures et des indicateurs ;

- Analyser le niveau de mobilisation et d'exécution des ressources des différents acteurs ;
- Analyser les contraintes structurelles qui pèsent sur le ou les secteurs concernés ;
- Formuler des orientations sectorielles (Secteur ou domaine qui constitue le groupe) en tenant compte des orientations de la SCA et de la GOANA ;
- Formuler des actions prioritaires pour la période 2011-2015 et un système de suivi-évaluation (indicateurs dominants).

3. Méthodologie et fonctionnement

Les principes de base du fonctionnement du groupe de travail reposent sur la **participation**, le **consensus** autour des principales orientations fondé sur le **dialogue** et le **professionnalisme** des membres ; et l'**appropriation** du processus de formulation en vue de faciliter la mise en œuvre des actions prioritaires proposées.

Le groupe de travail sera structuré autour d'un bureau composé d'un **président membre de la Direction de l'Analyse et de la Prévision Statistique (DAPS, Ministère de l'Agriculture)**, d'un **vice-président**, d'un **rapporteur**. Le **secrétariat** sera assuré par l'UCSPE qui assistera le président dans l'organisation des rencontres et la réalisation des études. Le Président, appuyé par l'UCSPE veillera à la bonne exécution des tâches attendues du groupe dans le strict respect des délais. Au besoin, des consultants accompagneront le groupe pour produire le rapport de synthèse du groupe. Au cas échéant, l'Unité proposera des termes de référence qui seront validés au sein du groupe.

Le groupe s'appuiera sur les structures sectorielles, qui ont le mandat de faire la revue sectorielle et apporteront l'assistance technique pour donner les informations nécessaires au groupe et à ses consultants.

Des commissions de travail seront constituées par chaque groupe d'acteurs pour leur permettre de réagir sur les documents et formuler des observations et critiques constructives avant les ateliers de validation technique et politique.

Les différents acteurs, les centres de recherches et toute personne-ressource peuvent de manière transversale intégrer les différents groupes pour apporter leur appui technique et financier.

Les partenaires techniques et financiers pourront en particulier participer à l'élaboration d'un bilan sans complaisance, s'assurer de l'alignement de leurs interventions et en conséquence contribuer à la complémentarité, la subsidiarité et la synergie.

4. Produits attendus du groupe de travail :

Le groupe de travail va, si nécessaire avec l'appui de consultants, opérer des choix sur les priorités supposées des différents sectoriels et/ou des régions pour alimenter le document de politique économique et sociale. Les analyses du groupe constitueront des inputs pour l'élaboration du document de politique cadre de référence pour la période 2011-2015.

Il est attendu du groupe un rapport de contribution contenant les choix de priorités relevant des secteurs ou domaines qui les composent pour la période 2011-2015 afin de relever le niveau de croissance et atteindre les OMD. Les contenus scientifiques et la cohérence de la contribution du groupe seront examinés et validés par l'ensemble des membres de groupe.

Il est attendu du groupe :

- **Un rapport de synthèse :**

Le rapport de synthèse du groupe doit, à partir du bilan du DSRP-II et des contributions sectorielles, faire ressortir les contraintes structurelles et présenter les orientations prioritaires pour les lever sur la période 2011-2015, conformément aux OMD afin de réaliser un développement durable au Sénégal. Par ailleurs, le rapport de contribution du groupe présentera une stratégie de financement des priorités et objectifs de la part des acteurs, notamment l'Etat, les PTF et le secteur privé, et le gap qui reste à combler (gap de financement).

Le rapport de synthèse du groupe doit contenir les éléments suivants :

- Le Bilan de la mise en œuvre du DSRP-II à travers une synthèse des revues sectorielles (2006-2009), de l'ensemble des secteurs ou domaine qui composent le groupe de travail ;
- Les nouvelles orientations et la matrice des mesures des secteurs et domaines pour les réaliser dans les délais impartis ;
- Un Plan d'Actions Prioritaires 2011-2015 et son financement, pour l'ensemble des secteurs concernés ;
- Une liste d'indicateurs de suivi des secteurs concernés.

5. Activités à mener par le groupe :

- examiner et valider les Termes de référence (TDR) du groupe de travail ;
- se prononcer sur l'option de recrutement d'un consultant ou la mise en place d'un comité de rédaction ;
- selon l'option retenue, valider les TDR du consultant ou désigner les membres du comité de rédaction ;
- faire l'expression des besoins ;
- identifier les secteurs qui vont organiser leur revue sectorielle
- élaborer un calendrier d'organisation de ces revues sectorielles pour faciliter leur suivi par le groupe.
- collecter les informations pour les secteurs qui ne pourront pas dans les délais, organiser leur revue ;
- valider les informations fournies par les sectoriels ;

- répertorier les documents de bilan disponibles au niveau des sectoriels et autres partenaires et portant sur les années de mise en œuvre du DSRP II (rapports de revue, rapports de performances, études spécifiques...).
- procéder à l'étude de ces documents ;
- examiner les orientations consignées dans les lettres de politiques sectorielles ;
- Programmer au besoin, des études spécifiques portant sur des problématiques ou domaines ayant un enjeu stratégique sur l'amélioration de la croissance et sur l'atteinte des OMD.